

TOURISME NEUCHÂTELOIS

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 4 juin 2024, à 18h30 La Rouvraie, Bevaix

Présidence : M. Bénédicte de Cerjat, président

Présents : 50 membres,
37 invités,

Excusés : 13 membres,
23 invités,

Ordre du jour

1. **Salutations**
2. **Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 8 juin 2023**
3. **Rapport du président**
4. **Rapport de la direction**
5. **Rapports des comptes 2023 et de vérification**
6. **Discussion et adoption des rapports**
7. **Présentation du budget 2024**
8. **Élection au comité**
9. **Divers**
10. **Message du Monsieur Alain Ribaux, Chef du Département de l'économie, de la sécurité et de la culture**

1. Salutations

M. Bénédicte de Cerjat adresse ses salutations, souhaite chaleureusement la bienvenue aux nombreux participants et exprime ses remerciements à M. Gambarini pour l'accueil à La Rouvraie. Il informe que M. le Conseiller d'État Alain Ribaux a dû renoncer à participer à l'assemblée générale pour des raisons médicales.

M. Gambarini fait une brève présentation du site de La Rouvraie avec l'Esplanade, lieu accueillant l'Assemblée générale, ainsi que la Grange, les chambres et dortoirs, les salles de séminaires, le service de restauration et les environs. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.larouvraie.ch

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 8 juin 2023

Deux modifications ont été demandées au procès-verbal touchant le point 3 (Rapport du Président) : il s'agissait des visites du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel (au lieu du Château) et de la mise en œuvre des accords de positionnement stratégique. Ensuite de ces corrections, le procès-verbal de l'assemblée de l'année dernière est approuvé avec remerciements à son auteur.

3. Rapport du président

Un film promotionnel sur le Pays de Neuchâtel et la destination Jura et Trois-Lacs est diffusé en préambule du discours du président.

L'année 2023 a été très positive pour Tn et toute la destination J3L. Nous avons réussi à maintenir un niveau élevé de nuitées, tant dans les hôtels que dans les campings. La plupart des régions suisses ont également obtenu de bons résultats.

Nous avons constaté une augmentation significative des entrées dans les musées par rapport à 2022: +30% pour le Musée d'histoire naturelle et le Centre Dürrenmatt, env. +10% pour MUZOO et les Moulins souterrains. Plus de détails sont disponibles aux pages 22 et 23 du rapport d'exercice.

La ville de La Chaux-de-Fonds a montré une formidable résilience après la tempête de l'année dernière. Le Lac des Brenets fait face à des problèmes récurrents liés aux éléments naturels, ce qui nous oblige à rester vigilants et à chercher des solutions. Nous remercions le Conseil d'État pour son soutien extraordinaire à la NLB et espérons trouver, avec tous les acteurs impliqués, des solutions pour pérenniser ce site touristique prioritaire pour le canton.

Il est essentiel de maintenir et de développer des offres attractives. Nous pouvons nous baser sur une nature magnifique et une culture très riche.

Les conditions cadres sont favorables et, grâce au soutien des autorités politiques, nous avons pu pérenniser la Neuchâtel Tourist Card, un instrument novateur offrant aux touristes la gratuité d'une gamme importante de prestations.

Pour améliorer nos campagnes de publicité, Tn a renforcé son équipe en engageant MM. Zamofing et Weisshaupt.

Les finances de l'organisation, de l'ordre de 5 millions de francs, sont équilibrées.

De grands projets nous attendent, notamment La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse en 2027, avec toutes les opportunités (et aussi les défis) que ce projet implique pour les prestataires du tourisme. L'objectif des organisateurs est d'attirer 1 million de visiteurs en provenance de toute la Suisse tout au long de l'année 2027.

Enfin, après avoir remercié le directeur Yann Engel et toute l'équipe de Tourisme neuchâtelois pour l'excellent travail réalisé en 2023, le président souligne que l'année 2025 sera une année charnière pour notre organisation. Après près de 30 ans, le directeur et l'administrateur partiront ensemble à la retraite dans le courant de l'été prochain. Une commission de sélection de six personnes a été mise sur pied afin de procéder, dès cet automne, au choix parmi les nombreuses candidatures attendues. En parallèle, la direction met à jour les conditions cadres administratives pour que la nouvelle équipe puisse commencer sur de bonnes bases.

4. Rapport de la direction

M. Yann Engel salue les personnes présentes et remercie chaleureusement l'équipe de La Rouvraie ainsi que Pierre-André Jobin pour leur excellent accueil.

Le directeur revient sur une année 2023 riche en événements. Un film a été diffusé, mettant en avant les principales manifestations, les nouveautés touristiques ainsi que les différents défis rencontrés.

Les résultats sont bons par rapport à 2019. L'objectif est de maintenir ces résultats, tant au niveau des hébergements (+21% pour les hôtels et + 15% pour les campings) et des prestataires (+9%) que de l'utilisation de la Neuchâtel Tourist Card (NTC) (+ 31%). Le gain lié à la période Covid a été maintenu, avec une augmentation de 5% pour le 1^{er} trimestre 2024.

Grâce aux nombreux efforts de communication, qui ont eu d'excellents échos (TF1, Le Monde, etc.), ainsi qu'aux relations de presse, la communication du pays de Neuchâtel bénéficie d'une couverture optimale. Un reportage diffusé sur TF1 ainsi que des exemples d'opérations de communication, telles que Mission Astrophone, Les Chenapans et Watch Explorer, ont été présentés. Les relations publiques jouent un rôle crucial en attirant des journalistes pour qu'ils viennent réaliser des reportages sur le Pays de Neuchâtel, leur donnant ainsi envie de réserver via le site www.J3L.ch. C'est un véritable "Call to (Trans)action".

La place de marché de J3L a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 1'430'878 CHF du 1^{er} janvier au 4 juin 2024.

La NTC digitale sera lancée dès le 1er janvier 2025. La digitalisation de la carte était inévitable. Une démonstration de la WebApp, affichant la carte digitalisée à l'écran, a été présentée. Actuellement, 450 hébergeurs proposent la carte, et il sera nécessaire de les informer à l'aide de tutoriels et d'une hotline dédiée.

Les Meetings, Incentives, Conferences and Events (MICE) sont très importants pour les retombées économiques pour notre région. Des exemples de manifestations ont été présentés. Les organisateurs de manifestations d'envergure peuvent bénéficier d'une aide du Fonds cantonal d'attribution de la Loterie romande (FAC LoRo). Ce Fonds est approvisionné annuellement par un montant oscillant entre 1,6 et 1,8 million de francs. Ce fonds n'est pas entièrement utilisé, en raison du manque de manifestations qui remplissent les critères liés aux retombées économiques et promotionnels. La Capitale culturelle suisse 2027 à La Chaux-de-Fonds bénéficiera de ce soutien. Le Tour de France est également en projet, ainsi que la Fête fédérale de lutte en 2031, qui a lieu tous les 15 ans, la dernière édition dans notre canton ayant eu lieu en 1908.

Le directeur conclut son message en remerciant l'ensemble de son équipe, le comité et l'ensemble des membres présents.

5. Rapports des comptes 2023 et de vérification

Comptes 2023

M. Philippe Streiff présente les comptes 2023. Ils ont été vérifiés par la fiduciaire Raffaele Sàrl à Neuchâtel. Il remercie Mme Jessica Seiler et M. Daniele Raffaele pour la qualité de leur travail et leurs recommandations.

Pour rappel, nous avions prévu un budget équilibré.

Au niveau des comptes 2023, les prévisions se sont révélées assez réalistes, principalement en ce qui concerne les postes :

- Redevances sur établissements publics" qui bouclent avec CHF 49'287.- de mieux que budgétisé.
- Taxes de séjour" qui bouclent avec CHF 49'000.- de mieux que budgétisé

Dans ce cadre, nous tenons à remercier la direction ainsi que les collaborateurs du Service de la Consommation et des Affaires vétérinaires pour l'excellente collaboration et la qualité de leur travail.

L'exercice 2023 boucle avec un total de revenus de CHF 4'922'815.- et un total de charges de CHF 4'915'802.-. Avec donc un résultat de l'exercice de CHF 7'013.-.

Les comptes 2023 sont présentés à la page 10 du rapport d'exercice. Seuls les postes nécessitant un commentaire seront développés:

Revenus:

- Recettes institutionnelles
 - Redevances sur établissements publics CHF 1'149'287. Nous enregistrons une augmentation de 19% par rapport aux comptes 2022.
 - Taxe de séjour CHF 1'799'000.-. Nous enregistrons une augmentation de 16% par rapport à l'exercice 2022.
- Recettes diverses
 - Indemnités diverses: En 2023, nous avons enregistré CHF 153'000.- de recettes en moins par rapport à l'exercice 2022. En 2022, nous avons bénéficié d'un soutien de CHF 120'000.- de la LORO pour la réalisation de Mission Astrophone et de CHF 25'000.- de Suisse Tourisme dans le cadre des mesures COVID. En 2023, les recettes comprennent principalement la contribution dédiée à J3L de CHF 238'800.-, l'indemnité de la ville de La Chaux-de-Fonds pour l'Espace de l'Urbanisme Horloger d'un montant de CHF 68'000.-, les indemnités pour les secrétariats d'associations de CHF 43'000.-, ainsi que l'indemnité des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle pour le train touristique d'un montant de CHF 22'000.-. Il y a également CHF 34'000.- de refacturations diverses (versements COVID de Suisse Tourisme, J3L-eds, Zenith).

Charges:

- Charges touristiques
 - Développement et communication de l'offre 685'104.-: Ce compte comprend les actions et mesures de communication en relation avec nos offres prioritaires pour un montant d'environ CHF 616'000.- ainsi que CHF 65'000.- relatifs à l'exploitation des offres Horlogerie et Neuchâtel à la Belle Époque. En 2022, nous avons comptabilisé CHF 100'000.- de charges pour la finalisation du projet Mission Astrophone.
 - Confort de l'hôte : en 2023, dans ce compte, nous enregistrons la Convention Onde Verte de CHF 450'000.-, l'indemnisation aux prestataires touristiques de CHF 370'000.- et les mesures et supports de communication de CHF 480'000.-.

6. Discussion et adoption des rapports

Le vérificateur des comptes de la fiduciaire Raffaele Sàrl a contrôlé les comptes et indique qu'ils sont en conformité.

La discussion est ouverte et n'appelle pas de questions.

Les rapports du président et du directeur sont approuvés.

Le rapport financier est approuvé.

7. Présentation du budget 2024

Le comité de Tourisme neuchâtelois a accepté le budget 2024 le 14 novembre 2023. Ce budget est équilibré, avec un total de recettes et de charges de CHF 5'005'000.-. Le budget 2024 est présenté en page 10 du rapport d'exercice.

Comme pour les comptes 2023, le budget 2024 n'a pas été lu en intégralité, seuls les postes nécessitant un commentaire ont été développés:

Revenus:

- Recettes institutionnelles
 - Au niveau des deux postes clés que sont les taxes de séjour et les redevances sur les établissements publics, un point de situation a été fait le 7 novembre avec le SCAV sur l'exercice 2023 ainsi que sur les prévisions 2024.
- Recettes diverses
 - "Indemnisations diverses", CHF 560'000.-: ce montant comprend principalement la partie dédiée reversée par Jura & Trois-Lacs de CHF 240'000, l'indemnisation de la ville de La Chaux-de-Fonds pour l'Espace de l'Urbanisme Horloger d'un montant de CHF 68'000.-, le soutien de la ville de Neuchâtel de CHF 35'000.- au projet Mission Astrophone, l'indemnisation des villes de La Chaux-de-Fonds et Le Locle pour le train touristique d'un montant de CHF 22'000, les indemnités de secrétariat d'associations de CHF 40'000, CHF 13'500 de la part de la CAPMN pour le soutien aux actions relatives aux villes des Montagnes neuchâteloises ainsi que CHF 130'000 de refacturations diverses.

Charges:

- Charges touristiques
 - "Développement et communication de l'offre", CHF 723'000.- : les principales dépenses enregistrées sont liées à la communication des offres Neuchâtel à la Belle Époque, Horlogerie et Neuchâtel Tourist Card, de l'ordre de CHF 450'000, à l'exploitation des offres Neuchâtel à la Belle Époque pour un montant de CHF 50'000, CHF 90'000 pour la réalisation des publications et CHF 120'000 pour diverses mesures de développement et de communication de l'offre.
 - "Confort de l'hôte", CHF 1'300'000.-: les dépenses relatives au confort de l'hôte sont principalement liées à la Neuchâtel Tourist Card (NTC). Le financement des transports publics gratuits s'élève à CHF 400'000.- (HT), le défraiement des

prestataires touristiques s'élève à environ CHF 400'000, la communication et la digitalisation de la NTC est budgétisée à CHF 500'000.

8. Élections au Comité

Avant de prendre congé des membres sortants du Comité, l'Assemblée élit par acclamation 5 nouveaux membres pour les remplacer: Mme Laure von Wyss (représentante des hôteliers HSNJ) et MM Philippe Rouault (représentant du Locle), Jonathan Greillat (représentant de Neuchâtel), Benoit Simon-Vermot (représentant du Val-de-Travers) et David Maye (représentant de GastroNeuchâtel).

L'Assemblée accepte également de réélire M. Roby Tschopp sous condition qu'il reprenne le dicastère du tourisme au sein de la commune du Val-de-Ruz et d'élire par anticipation le ou la futur.e représentant.e de l'Association des Communes neuchâteloises (ACN) qui sera désigné à l'automne 2024.

Le Président remercie ensuite l'un après l'autre les membres sortants du Comité pour leur grand engagement au service du tourisme dans notre canton: Mmes Violaine Blétry-de Montmollin, Véronique Cuendet et Dominique Maire et MM. Cédric Dupraz, Frédéric Mairy et Mathias von Wyss. Un présent leur est offert sous la forme d'un panier de produits du terroir.

9. Divers

Il est procédé au tirage au sort annuel pour un bon de CHF 200.- valable pour un repas dans un restaurant membre de GastroNeuchâtel. La gagnante est Mme Sylvie Jaccard, du Gîte sur La Cluse.

La séance est levée à 20h00

La rédactrice du procès-verbal:
Geneviève Ravezzani

Neuchâtel, le 13 juin 2024